

**Demande de remboursement des salaires maintenus pour l'exercice des fonctions de défenseur syndical
(Formulaire 15856*03)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15856*03](#)

Les coordonnées des services auxquels vous devez transmettre la demande se trouvent dans la notice.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)